

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2018

Étaient présents: MR SCHOETTL MAIRE, MRS TALFUMIERE, LECLERCQ, ADJOINTS, MESSIEURS PANIGADA, MATEESCU, LABURTHE

MESDAMES, ALAZARD, BOUCHER, REVERET, WEIGNEZ FICAT, POUPART, FARDEAU

Absents et absents excusés : Mme GAUTHIER donne pouvoir Mr SCHOETTL, Mr GOUALIN

La séance est ouverte à 20 h 45 heures

Secrétaire de séance : Mme FICAT

Lecture du compte-rendu du conseil du 14 décembre 2017

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS

- 1) Délibération prise à l'unanimité par le conseil : pour conserver le statut **d'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)** de la **CCPL (Communauté de Commune du Pays de Limours)**.
- 2) Délibération prise à l'unanimité par le conseil : Modification de la délibération du 24/02/2015 relative à la demande de subvention au **PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse)** concernant la création d'une sente piétonne « accès au cimetière ».
- 3) Délibération prise à l'unanimité par le conseil : 2^{ème} tranche de l'engagement de la commune dans l'étude groupée de maîtrise d'œuvre sur l'aménagement des cimetières, portée par le PNR.
- 4) Délibération prise à l'unanimité par le conseil : Régularisation de l'alignement de la parcelle B88 place de la croix verte.
- 5) Délibération prise à l'unanimité par le conseil : Exécution du Budget primitif M14 (section investissement) avant son vote, autorisant l'exécutif à utiliser le quart des crédits ouverts au budget précédent.

- 6) Délibération prise à l'unanimité par le conseil : annexion du **PLU (plan local urbanisme)** au **PPRI (plan prévention risques inondations)**
- 7) Délibération prise à l'unanimité par le conseil : obligation, (notamment lors des travaux de construction de maison individuelle), pour la Lyonnaise des eaux, gaz de France et ENEDIS à travailler ensemble, dans l'objectif de limiter les tranchées et également d'organiser des réunions « état des lieux » avant et après réception des travaux.
Cette mesure fait suite aux constats récurrents de négligences et de « laisser aller » intolérables de ces organismes.
Elle permettra ainsi d'éviter que les routes stagnent dans un état déplorable durant des semaines, venant perturber ainsi la vie quotidienne des riverains concernés.
- 8) Salles communales : fixation des nouveaux tarifs des locations aux personnes extérieures.
- 9) Révision du tarif électricité des 3 logements communaux situés 3 rue des genévriers.

FINANCES

- Modification du vote du budget 2018 en section d'investissement, ce dernier sera voté aux chapitres et non plus aux opérations. Cependant celles-ci resteront identifiables.
- Décision modificative du budget de 1 € pour régler la dernière échéance de l'année 2017 concernant un emprunt fait au crédit agricole.
- Décision modificative du budget de 8000 € pour régulariser des factures EDF 2017.
- Des taxes d'aménagement ont été perçues pour un montant total de **142 645 €** correspondant à la taxe due par TOTAL Marketing pour la construction de la station-service Limours/Janvry et de la construction de 3 maisons individuelles.
- Deux dégrèvements pour l'année 2016 et 2017 concernant la taxe foncière, ont été accordés à la commune, suite à une révision de cette taxe sur certains locaux communaux. Soit un montant total de **7 693 €**
- Monsieur le maire demande que les différentes possibilités de subventions soient étudiées en commission.

URBANISME

- Une **DP (Déclaration préalable)** déposée par Mr et Mme PICOT pour la construction d'une piscine, 24 chemin de la maribelle.
- Une **DP** déposée par Mme Chantal WEGNEZ pour le ravalement de façade, 23 rue des gâtines.
- Une **DP** déposée par la mairie de Janvry pour la division de la place de la croix verte.
- Une **DP** déposée par Mr Eric JARDIN pour un changement de portail et modification du type de clôture, 2 rue du bois de montmarre.
- Une **DP** déposée par Mr MARIN Sébastien pour un changement de fenêtre et pose de volets roulants, 6 rue du clos des vignes.
- 7 rue du clos des vignes, le **PC (permis de construire)** d'une maison individuelle déposé par Mr DAMICIS Franck, s'est vu refusé par les Bâtiments de France.
- Un permis modificatif va être déposé par TOTAL Marketing pour la station-service sur l'aire de Limours/Janvry.

TRAVAUX

→ Des petits travaux de plomberie ont été effectués notamment à l'école.

→ Une campagne de rebouchage des trous sur la voirie va être engagée. Le sel déversé sur les routes lors de l'épisode neigeux a contribué à la prolifération de ces trous.

→ Madame Poupart conseillère municipale, signale que le panneau de signalisation de la chicane située dans la rue des genévriers doit être remplacé car cela peut être dangereux.

Mr Leclercq informe que des panneaux de signalisation ont été commandés et que ce panneau oublié sera également commandé rapidement.

→ Mr le maire informe qu'il y a urgence à réparer le toit d'un bâtiment de la cour de la petite ferme.

En effet, une fuite conséquente a fortement endommagé des poutres et un pignon. Pour pallier cette urgence, un étayage a été réalisé, mais il est urgent d'intervenir.

Des devis ont été demandés et les travaux de réparation vont être rapidement exécutés.

→ Monsieur le maire signale que le département sera de nouveau saisi suite aux dernières Inondations qui se sont déroulées à la brosse en janvier dernier. Inondation due en partie à la mare, les canalisations étaient totalement obstruées. Le **SIVOA (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval)** est intervenu.

Par ailleurs, l'eau des champs quant à elles traversent la route lors de la fonte des neiges et lors des épisodes de pluies diluviennes.

→ L'assainissement de Janvry bourg est enclenché par le **SIVOA**. Les travaux doivent débiter au mois de juin 2018. Si peu de problèmes viennent retarder les travaux, un raccordement serait envisagé au plus tard dans un peu plus d'une année.

CCAS (Centre Communal d'Action Social)

- Le 3eme versement a été demandé aux participants du voyage en Grèce.
- La prochaine réunion se tiendra le 5 mars.

CDE (caisse des écoles)

- Comme prévu 45 enfants du CP au CM2 sont partis en classe découverte pour visiter les châteaux de la Loire.
- Quelques travaux sont à prévoir à l'école dans le réfectoire de la cantine où il a été constaté une fuite au plafond.
- Des ampoules LED ont été commandées pour équiper la classe maternelle.
- La commune d'Egly va venir prochainement chercher le matériel informatique de la classe mobile que notre commune leur donne.
- Le conseil d'école est prévu le 19 mars prochain.

DIVERS

® Mr le maire informe que les locations des 2 gites ont rapporté en 2017 la somme de **45 000 €** bruts. A cela il faut ôter les dépenses de ménage et de l'entretien du linge. Il est à noter qu'il est réjouissant de constater que ces 2 gites ont obtenu d'excellents avis sur les sites locations en ligne.

® Mr le maire remercie très chaleureusement le personnel communal, Monsieur Thierry LARUE et Mr Axel Bastide pour le dévouement et la réactivité dont ils ont fait preuve lors de l'épisode neigeux. Grâce à toutes ces personnes, les routes ont été praticables sur tous les axes de la commune.

® Il a été installé un éclairage à détecteur de présence dans la cour arrière de la maternelle et entre l'école et la cour de la petite ferme, cela afin de faciliter et sécuriser les déplacements.

® Actuellement, il est compliqué de mettre en place la tournée de pain par manque de volontariat. Cela pénalise en particulier les personnes âgées qui peinent à se déplacer. Un grand merci à ceux qui se rendent disponibles.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe des bénévoles, n'hésitez pas à vous rapprocher de Vincent au 01 64 90 09 37. Une formation est assurée.

® Monsieur le maire propose au conseil la révision des tarifs des salles communales. Cette proposition serait impactée uniquement sur les locations extérieures. Et pour éviter les « prête-noms » un chèque de caution au nom de la personne qui loue sera exigé.

Cette augmentation est acceptée par le conseil municipal sous réserve que des travaux de rafraîchissement et l'achat de matériels neufs soient effectués.

Ainsi, la location de la petite salle passe à **700 €** le week-end et celle de la grande salle à **1000 €** le week-end. Il est évident que ces augmentations seront effectives uniquement sur les nouvelles demandes et non sur celles déjà en cours.

Par ailleurs, Mr le maire et Mr Leclercq demandent instamment à ce que les états des lieux soient drastiques et demandent aux associations de rester très attentives à veiller que les lieux soient propres et rangés après leur passage.

® Il y a eu lieu de réviser les tarifs électricité pour les 3 logements communaux rue des genévriers. En effet, à ce jour la taxe et l'abonnement n'étaient pas compris dans le tarif facturé aux locataires. Cette révision reste modérée pour ces derniers.

La séance est levée à 23h30

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 9 avril à 20h45